

**Délégation Départementale du Val-d'Oise**

Service Santé-Environnement

Courriel : [ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr)

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

COMMUNAUTE AGGLOM. CERGY-PONTOISE

MAIRIE DE OSNY

VEOLIA EAU - CENTRE OUEST

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Recontrôle de l'eau distribuée

**COMMUNAUTE AGGLOM. CERGY-PONTOISE**

Commune de : OSNY

Prélèvement et analyses du **11/05/2023 à 08h50** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : OSNY RESERVOIR MARCOUVILLE (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR DE MARCOUVILLE - SORTIE EAU TRAITEE

Code point de surveillance : 0000000960 Code installation : 000426 Type d'analyse : PARAM

Code Sise analyse : 00176850 Référence laboratoire : H.2023.1360-1 Numéro de prélèvement : 09500174287

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500174287 - page : 1)

Le jeudi 08 juin 2023

Pour le Directeur Général et par délégation,  
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

**Signé**

Helen LE GUEN

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<b>Mesures de terrain</b>							
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	15,1	°C					25,0
<b>Analyse laboratoire</b>							
<i>Pesticides Amides, Acétamides...</i>							
S-Métolachlore	<0,005	µg/L		0, 10			
<i>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</i>							
OXA metolachlore	<0,020	µg/L					
ESA metolachlore	<0,020	µg/L					
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L					

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*